

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL



M. DEPOUEZ H. ; M<sup>me</sup> LE MARCHAND R. ; M. BOUFFORT B. ; M<sup>me</sup> BOISNARD K. ; M. BAURY S. ; M<sup>me</sup> LEFEBVRE BERTIN N. ; M. CHARDIGNY T. ; M<sup>me</sup> LE GALL J. ; M. GARNIER M. ; M. MOKHTARI M. ; M. BABOU C. ; M. ANDRÉ S. ; M. BAUDY J. ; M<sup>me</sup> HERCEG GALESNE Z. ; M. GUILLEMET E. ; M<sup>me</sup> PAIMPARAY KANY V. ; M<sup>me</sup> YSOPE C. ; M. PERRUDIN G. ; M<sup>me</sup> D'HEROUVILLE V. ; M<sup>me</sup> MONTESINOS E. ; M. BAILLY C. ; M<sup>me</sup> CHARLÈS M. ; M<sup>me</sup> BRENDÉL C. ; M<sup>me</sup> BROSSERON C. ; M. LE MARCHAND J. ; M. ROUAULT P. ; M. PHILOUX P. ; M. CHAIZE A. ; M<sup>me</sup> QUEMENER AM. ; M<sup>me</sup> ROBIN A. ; M<sup>me</sup> CHARRIER C. ; M. DESMOULIN G. ; M. JUMAUCOURT A.

Copie : Comité de direction et Ouest-France.

Le conseil municipal se réunira dans la salle du conseil municipal, le :

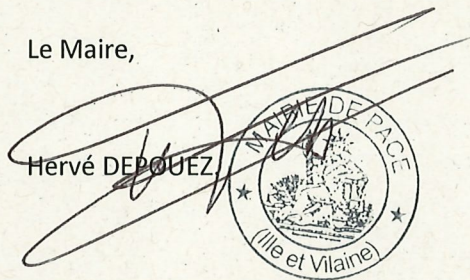
**Mardi 07 juillet 2026 à 20h30**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Pacé, le 29 juin 2026.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ



### ORDRE DU JOUR

- 04/00 Approbation du procès-verbal du 05/06/2026
- 04/01 Schéma Départemental d'accueil et de l'habitat des Gens du voyage 2026-2031- Avis
- 04/02 Règlement intérieur du conseil municipal - Approbation
- 04/03 Commission Consultative des Services Publics Locaux - Nomination des représentants des usagers et des habitants
- 04/04 Ressources humaines - Règlement intérieur du personnel municipal - Mise à jour
- 04/05 Ressources humaines – Pôle affaires scolaires et jeunesse - Mise à jour du tableau des effectifs
- 04/06 Marchés publics - Entretien des espaces verts, des espaces naturels et des chemins de randonnée - Approbation des décisions de la Commission d'Appel d'Offres et autorisation de signature des marchés et des avenants
- 04/07 Vie associative - Subventions aux associations 2026
- 04/08 Action sociale - Dispositif « SORTIR » - Convention tripartite - Avenant

- 04/09 Affaires scolaires et Jeunesse - Accueil de loisirs sans hébergement - Rémunérations des directeurs et animateurs applicables à compter du 1er septembre 2026
- 04/10 Affaires scolaires et Jeunesse - Accueil de loisirs sans hébergement - Tarifs hors repas applicables à compter du 1er septembre 2026
- 04/11 Affaires scolaires et Jeunesse - Garderies d'enfants et études aux groupes scolaires - Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2026
- 04/12 Affaires scolaires et Jeunesse - Restauration dans le cadre du temps scolaire et de l'ALSH - Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2026
- 04/13 Domaine public – Rapport enquête publique - La Barre Guibourg- La Cohinière- La Belle Visée- 9 avenue Charles Le Goffic